



INFORMATIONS MUNICIPALES

Présents : Alain TROUCHE, Jean CHAMAYOU, Martine ALBERT, Séverine LO, Roselyne ALBERT-TARROUX, Christian CANIVENQ, Jean-Yves DELMAS, Jacques FAURE, Emeline VIGROUX SOUM-MORERE

Excusés : Dorothée Rhault, Sébastien FOURNIE

Secrétaire de séance : Emeline VIGROUX SOUM-MORERE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FÉVRIER 2026

1- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 21 janvier 2026 :

Après lecture ce PV est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2 - Compte financier unique CFU 2025 :

Le compte financier unique 2025 a été présenté en détail au Conseil qui n'a émis aucune réserve ni demande de rectification. Mais ce CFU n'a pas pu être voté car, à la date de ce Conseil, il n'a pas encore été validé par le Centre des finances publiques (Trésorerie). En effet cet organisme est confronté actuellement à des problèmes informatiques qui bloquent le traitement des CFU. Le Conseil se dit prêt à conclure ce vote dès que la Mairie recevra la validation si aucune correction n'est demandée par la Trésorerie. Un Conseil municipal extraordinaire sera convoqué, consacré uniquement au vote du CFU, afin de remplir cette formalité avant la fin de cette mandature.

3 - Devis pour empêcher l'eau de pluie de pénétrer dans 2 garages dépendants de maisons situées place du Village :

Un devis de 2 330€ HT a été établi par l'entreprise COLAS pour une maison, qui doit également venir rapidement pour le devis de la seconde maison. La question d'un dommage ouvrage se pose car ces problèmes proviennent de malfaçons dont la responsabilité incombe au maître d'œuvre ayant réalisé le chantier d'aménagement du bourg en 2018. La question de faire jouer la garantie décennale se pose mais n'a pas été décidée lors de ce conseil municipal.

4 - Contrats de maintenance pour les extincteurs :

A l'occasion de la vérification annuelle, la société ESI a transmis des devis pour des contrats de maintenance annuels :

- 1 141,90 € HT pour l'ensemble des extincteurs situés dans les locaux appartenant à la commune
- 644,35 € HT pour les alarmes de sécurité (contrôle annuel de sécurité)

L'analyse détaillée des devis va être faite avant acceptation.

5 - Définition des emplacements des concessions suite à l'extension du cimetière de la Gardelle :

Les emplacements des concessions sont gérés sur un logiciel spécifique (AGEDI) qui nécessitent la

création d'un plan avec positionnement des concessions numérotées. La définition d'une zone de concessions simples et d'une zone de concessions doubles est décidée.

Un devis de 300 € a été fait par AGEDI pour mettre en œuvre la gestion des concessions du cimetière. Le Conseil municipal valide ce devis.

Deux demandes de nouvelles concessions ont été faites auprès de la mairie. Le Conseil valide ces deux demandes.

6 - Questions diverses :

- Les travaux de voirie chemin de Rouquette ont fait l'objet de rectifications suite à des malfaçons. Un rendez-vous avec l'entreprise doit avoir lieu avant d'acter la réception des travaux.
- Suite à la Tempête Nils :
 - a) L'association des maires du Tarn informe qu'une aide financière exceptionnelle d'urgence est proposée à destination des travailleurs indépendants en activité. Les démarches sont à effectuer sur le site Aide d'urgence CPSTI secu-independants.fr
 - b) la station de pompage a été inondée (défaut d'étanchéité d'une gaine). L'intervention de la SAUR a permis de rétablir la distribution d'eau rapidement.
- Organisation de la tenue du bureau de vote : le Conseil municipal arrête le tableau de présence des élus au bureau de vote.

DATES A RETENIR :

- Dimanche 15 mars : élections municipales qui ne comporteront qu'un seul tour du fait de l'existence de 2 listes seulement dans notre commune.
- Jeudi 19 mars à 19 heures : Assemblée générale de l'ASPV (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Villeneuvois) à la Salle des Associations
- Samedi 21 et dimanche 22 mars : représentations théâtrales de l'Association Los de la Véra à la Salle Jean-Louis de Corail
- Mardi 24 mars : Loto du 3^{ème} Age de l'Association Rencontre et Amitié à la Salle des Associations
- Samedi 28 et dimanche 29 mars : représentations théâtrales de l'Association Saint-Sauveur à la Salle du théâtre de Saint-Sauveur
- Samedi 11 avril : 10h à 12h portes ouvertes sur les 3 sites des écoles du RPI (Bernac- St Croix – Villeneuve)
- Samedi 11 et dimanche 12 avril : représentations théâtrales de l'Association Saint-Sauveur à la Salle du théâtre de Saint-Sauveur